



الخزينة العامة للمملكة
TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU ROYAUME

PRESS BOOK



Bulletin mensuel
Statistiques des Finances Publiques
à fin Février 2019

Avril 2019

ARTICLES

SOMMAIRE

Trésor : Le déficit budgétaire revient à 10,5 milliards de dirhams/Aujourd'hui Le Maroc du 13 Mars 2019 p.8.....	4
Finances publiques.La TVA dope le budget de l'Etat/L'Opinion du 14 Mars 2019 p.6	5
Déficit budgétaire.10,5 milliards de Dhs en février/L'Opinion du 14 Mars 2019 p.1-3	6
Déficit budgétaire de 10,5 MMDH en février 2019/Libération du 15 Mars 2019 p.11.....	8
Finances publiques : Les recettes du Trésor maintiennent leur croissance à deux chiffres/Le Matin-Eco du 18 Mars 2019 p.21-22.....	9
Les dépenses de janvier traduisent une politique budgétaire expansive/La Nouvelle Tribune du 18 Mars 2019 p.9-10.....	11
Le déficit budgétaire à 10,5 milliards de DH en février/ https://www.leconomiste.com/flash-infos/le-deficit-budgetaire-10-5-milliards-de-dh-en-fevrier du 12 Mars 2019	13
Le déficit budgétaire à 10,5 milliards de DH en février.....	13
Plus de 10,5 milliards de dirhams de budget pour début mars débloqués/ https://www.yawatani.com/economie/18689-plus-de-10-5-milliards-de-dirhams-de-budget-pour-debut-mars-debloques du 12 Mars 2019	14
TGR : Le déficit budgétaire s'est légèrement comblé en février/ https://linitiative.ca/International/tgr-le-deficit-budgetaire-sest-legerement-comble-en-fevrier/du 12 Mars 2019.....	15
Plus de 10 milliards de dirhams de déficit budgétaire à fin février/ http://fr.le360.ma/economie/plus-de-10-milliards-de-dirhams-de-deficit-budgetaire-a-fin-fevrier-185830 du 12 Mars 2019	16
Plus de 10 milliards de dirhams de déficit budgétaire à fin février	16
Déficit budgétaire de 10,5 MMDH en février 2019 (TGR)/ https://www.panorapost.com/post.php?id=20373 du 12 Mars 2019.....	17
Déficit budgétaire de 10,5 MMDH en février 2019 (TGR).....	17
Trésor : Le déficit budgétaire revient à 10,5 milliards de dirhams/ http://www.marokino.info/fr/article/63988 du 13 Mars 2019.....	19
Info du jour/ http://www.casablanca-bourse.com/BourseWeb/UserFiles/File/2019/mars/Quotidien%20CDMC%20au%2012%20mars%202019.pdf du 13 Mars 2019.....	21
Le chiffre du jour : 10,5 milliards de dirhams/ https://www.infomediaire.net/le-chiffre-du-jour-105-milliards-de-dirhams/du 13 Mars 2019.....	22
ماجنته الخزينة من الضريبة على الدخل يقارب 4 أضعاف ما حصلته من الضريبة على الشركات / الاتحاد الاشتراكي في 19 مارس 2019 ص.4-1.....	23
خزينة الدولة تغرق في القروض / الصباح في 01 ابريل 2019 ص.3.....	24
هذه تطورات العجز مع متم فبراير في 26 مارس 2019 / https://ahdath.info/468148	25
عجز ميزانية الدولة وصل إلى 10.5 مليار درهم متم فبراير الماضي/ https://www.barlamane.com/ . 26	26
الخزينة العامة:هبات الخليج للمغرب لم تتجاوز 11 مليون درهم خلال شهر فبراير في مارس، 2019 https://www.noonpresse.com/19	27



Le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 89,9% contre 80,8% un an auparavant.

Une légère résorption constatée au mois de février

Trésor : Le déficit budgétaire revient à 10,5 milliards de dirhams

Kawtar Tall
t.tall@lapresse.ma

Il s'est nettement résorbé d'un mois à l'autre mais reste relativement au même niveau en glissement annuel. Le déficit du Trésor a basculé en un mois de 74 milliards de dirhams en janvier à 10,5 milliards de dirhams à fin février. Il se situait à la même période de l'année passée autour de 11,1 milliards de dirhams. C'est ce que l'on peut relever des statistiques publiques de la Trésorerie générale du Royaume établies au deuxième mois de l'année.

L'écart relevé à fin février résulte en effet d'un solde positif de 9,8 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'État gérés de manière autonome. La situation des charges et ressources du Trésor laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires de 11,3 % contre une stagnation des dépenses ordinaires émises. Les recettes générées au deuxième mois de l'année ont atteint les 34,3 milliards de dirhams, en consolidation

de 3,5 milliards de dirhams par rapport au même mois de l'année passée. Une hausse qui s'explique par la hausse des impôts directs, des impôts indirects et des recettes non fiscales tandis que les droits de douane et les droits d'enregistrement et de timbre ont accusé une baisse à fin février. Les recettes fiscales se sont ainsi élevées à 31,7 milliards de dirhams, en hausse de 7 %. S'agissant de la fiscalité domestique, on relève à cet effet des recettes dépassant les 20 milliards de dirhams, en amélioration de 5,1 % par rapport à la même période de l'année passée.

Les recettes non fiscales ont enregistré pour leur part un pic de 119,8 % avoisinant ainsi les 2,6 milliards de dirhams contre 1,17 milliard de dirhams une année plus tôt. Rappelons que la TVA constitue 28,6 % de la structure globale des recettes générant ainsi 9,4 milliards de dirhams à fin février 2019. La Trésorerie générale du Royaume

indique par ailleurs dans son bulletin statistique que le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 89,9% contre 80,8% un an auparavant. «A fin février 2019, 55,5% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 38,9 % aux dépenses matériel, 13,5% aux intérêts de la

global d'engagement de 25 % au même niveau que celui enregistré à la même période de l'année précédente. Le taux d'émission sur engagements est évalué à 60 % contre 63 % un an auparavant. Il est à noter que les dépenses émises au titre du budget général ont atteint les 59,3 milliards de dirhams, en progression

dirhams dont 19 milliards de dirhams ont été consacrés au traitement et salaires. Ces derniers enregistrent une hausse de 2%. En revanche, les dépenses de matériel ont baissé. Le repli est évalué à 8,5%, soit 10,1 milliards de dirhams contre 11 milliards de dirhams l'année passée.

Les charges communes se sont consolidées de 8,1 % passant de 3 milliards de dirhams à 3,3 milliards de dirhams à fin février 2019. Les dépenses d'investissements ont atteint les 16,5 milliards de dirhams, en amélioration de 3,4 milliards de dirhams en glissement annuel. Une progression qui résulte de la hausse de 33,4 % des dépenses des ministères et de 22,9 % des charges communes. Notons que les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 11,3 milliards de dirhams contre 9,6 milliards de dirhams à fin février 2018.

Les recettes générées au deuxième mois de l'année ont atteint les 34,3 milliards de dirhams, en consolidation de 3,5 milliards de dirhams par rapport au même mois de l'année passée.

dette et 3,3% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux», relève-t-on de la publication de la TGR. Quant aux dépenses, les engagements de dépenses au titre des deux premiers mois de l'année se sont élevés à 116,5 milliards de dirhams représentant ainsi un taux

de 5,7%. Une hausse qui relève de l'augmentation de 25,6 % des dépenses d'investissement, de la stagnation des dépenses de fonctionnement et de la baisse de 1,7 % des charges de la dette budgétisée. A cet effet, les dépenses de fonctionnement émises se sont chiffrées à 33,5 milliards de

Finances publiques

La TVA dope le budget de l'Etat

Suite à un besoin de financement de 13,7 MMDH et un flux net négatif du financement extérieur, le Trésor pompe 15,2 MMDH du financement intérieur

La Trésorerie Générale du Royaume (TGR) vient de livrer, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, les données chiffrées afférentes aux finances publiques à fin février.

Des principaux indicateurs se rapportant à l'exécution du Budget, ressort un certain nombre de grandes tendances tant au niveau des recettes qu'au niveau des dépenses.

Au niveau de la première rubrique, il y a lieu de noter une certaine augmentation des recettes ordinaires de 11,3% provenant essentiellement de la hausse des recettes douanières de 3,7% dont les droits de douane (-4,4%), la TVA à l'importation (+3,6%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+9,3%). En plus de l'accroissement de la TIC sur les tabacs manufacturés (+51,5%) et la hausse des autres TIC (+15,7%). Et ce parallèlement à l'augmentation de la fiscalité domestique de 5,1% dont l'IS (+5,8%), l'IR (+8,8%), la TVA à l'intérieur (+6,8%), les - droits d'enregistrement et timbre (-2,8%) et majorations de retard (+14,1%). Et à la hausse des recettes non fiscales de 119,8%.

Aussi convient-il de souligner au vu de la structure des recettes ordinaires nettes, la TVA, avec des recettes de 9,5 MMDH à fin février 2019, constitue la première source des recettes du budget de l'Etat. A ce titre la TGR révèle qu'en termes de TVA à l'importation, les recettes se sont établies à 5,1 MMDH à fin février 2019 contre 4,9 MMDH à fin février 2018, enregistrant ainsi une augmentation de 3,6% ou +178 MDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 6% ou +50 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 3,1% ou +128 MDH.

Parallèlement, la TVA à l'intérieur, les recettes générées, en hausse de 6,8% ou +347 MDH se chiffrent à 5,5 MMDH, sachant que le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 1.542 MDH à fin février 2019 contre 1.040 MDH à fin février 2018, soit +502 MDH.

Au niveau de la seconde rubrique les

dépenses ont enregistré un taux d'engagement global de 25% et un taux d'émission sur engagements de 60%. Suite d'une part à des dépenses ordinaires émises en baisse de 0,1%, en raison de la diminution de 1% des dépenses de biens et services,

due à la hausse de 2% des dépenses de personnel et au recul de 4,9% des autres dépenses de biens et services, de la baisse de 0,6% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la hausse de 41,1% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux dont les remboursements de TVA à l'intérieur

et à l'importation dont le montant global se situe à 1.544 MDH.

Et d'autre part à des dépenses d'investissement émises en augmentation de 25,6%, passant de 13,1 MMDH suite à la hausse de 33,4% des dépenses des ministères et de 22,9% des charges communes.

Du coup, l'exécution de la loi de finances fait ressortir : dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 3,8 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 13,7 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 1,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 15,2 MMDH.



Dettes intérieure en hausse

S'élevant à 554,9 MMDH, le recours de la dette intérieure est en hausse de 1,1% par rapport à son niveau à fin décembre 2018. Selon la TGR, ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 5,8 MMDH, résultant de souscriptions pour 22,9 MMDH et de remboursements pour 17,1 MMDH contre un recours pour un montant net de 8,5 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 24,9 MMDH et de remboursements pour 16,5 MMDH.

Parallèlement et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette. Ces opérations ont porté sur un montant global de 7,5 MMDH.

Les recettes fiscales en chiffres

En détails, ou plutôt en chiffres et au titre de la même période, les recettes des droits de douane réalisées ont atteint 1.309 MDH contre 1.369 MDH un an auparavant, soit une baisse de 4,4% ou -60 MDH.

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 2,2 MMDH contre 2 MMDH, en hausse de 9,3% par rapport à son niveau de fin février 2018 ou +184 MDH. Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 2.256 MDH contre 2.132 MDH un an auparavant, en hausse de 5,8% ou +124 MDH. Les recettes de l'IR ont enregistré une hausse de 8,8% par rapport à leur niveau à fin février 2018 (8.132 MDH contre 7.476 MDH), soit +656 MDH.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution

de 6,7% ou -39 MDH par rapport à leur niveau de 2018 (540 MDH contre 579 MDH). Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume, ont enregistré une hausse de 2%.

L'essentiel des recettes dédiées aux dépenses de personnel

A fin février 2019, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 89,9%. Et 55,5% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 38,9% aux dépenses de matériel, 13,5% aux intérêts de la dette et 3,3% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Et à titre de dépenses de personnel, les salaires servis par la TGR à fin février 2019 se sont établis à 19 MMDH contre 18,6 MMDH, en augmentation de 2% par rapport à leur niveau de fin février 2018 ou +369 MDH. Les salaires servis par la Direction des Dépenses de Personnel ont été de 15,2 MMDH, en hausse de 2,6%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 1,1% et des rappels de 134,3% (389 MDH contre 166 MDH).

Déficit budgétaire

10,5 milliards de Dhs en février

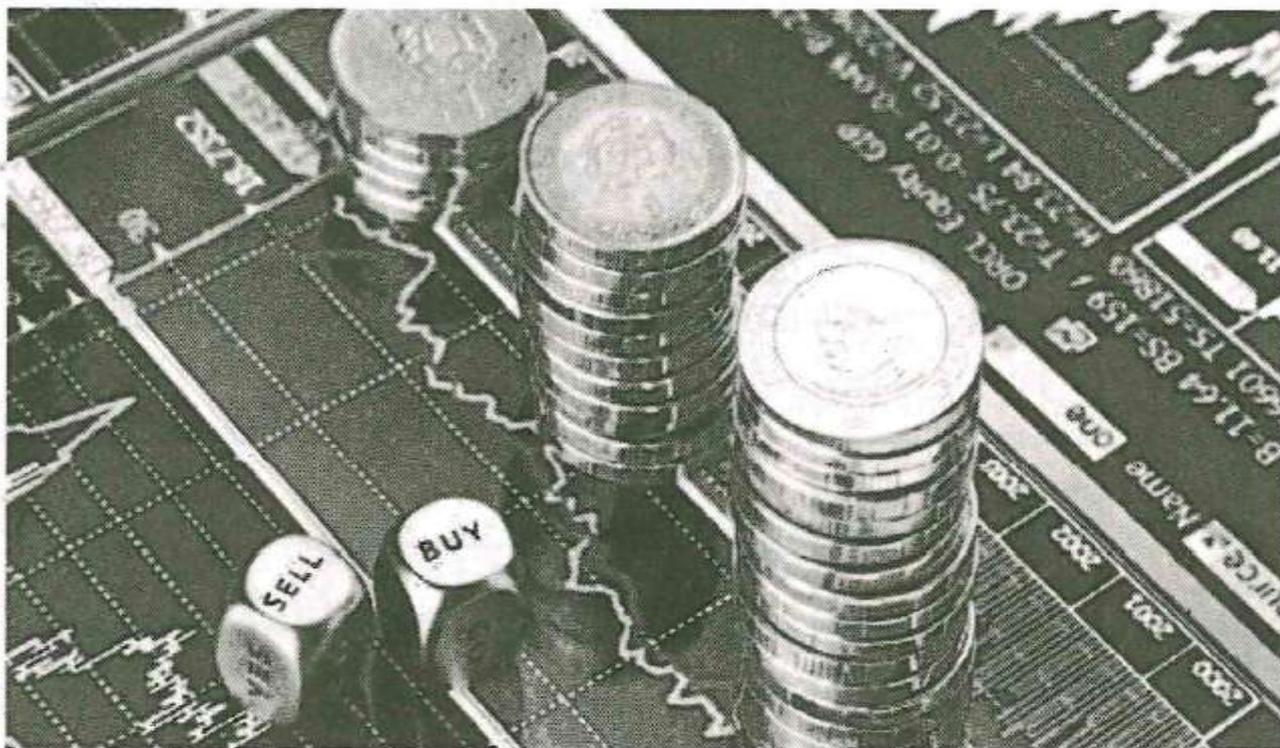
La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé, en février 2019, un déficit budgétaire de 10,5 milliards de dirhams (MMDH) contre 11,1 MMDH durant la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 9,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de février 2019.

Au détail, le bulletin indique que les recettes ordinaires se sont établies à 34,3 MMDH contre 30,8 MMDH à fin février 2018, en hausse de 11,3%. Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs (+8%), des impôts indirects (+10,8%) et des recettes non fiscales (+119,8%), conjuguée à la baisse des droits de douane (-4,4%) et des droits d'enregistrement et timbre (-2,8%). Par ailleurs, les dépenses émises au titre du budget général ont progressé de 5,7% à 59,3 MMDH à fin février 2019, en raison de la hausse de 25,6% des dépenses d'investissement, de la stagnation des dépenses de fonctionnement et de la baisse de 1,7% des charges de la dette budgétisée, relève la même source, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés

Déficit budgétaire

10,5 milliards de Dhs en février



»»» à 116,5 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 25%, soit le même niveau qu'à fin février 2018. Le bulletin fait également ressortir que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 20,7 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 11,3 MMDH, alors que les dépenses émises ont été de 11 MMDH. Ces dépenses intègrent

la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 468 millions de dirhams (MDH), fait remarquer la TGR, précisant que le solde de l'ensemble des CST s'est ainsi élevé à +9,6 MMDH. Parallèlement, les recettes des SEGMA se sont chiffrées à 235 MDH contre 188 MDH à fin février 2018, en hausse de 25%, alors que les dépenses émises ont reculé de 28,6% à 25 MDH.

Déficit budgétaire de 10,5 MMDH en février 2019

La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé, en février 2019, un déficit budgétaire de 10,5 milliards de dirhams (MMDH) contre 11,1 MMDH durant la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 9,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de février 2019.

En détail, le bulletin indique que les recettes ordinaires se sont établies à 34,3 MMDH contre 30,8 MMDH à fin février 2018, en hausse de 11,3%. Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs (+8%), des impôts indirects (+10,8%) et des recettes non fiscales (+119,8%), conjuguée à la baisse des droits de douane (-4,4%) et des droits d'enregistrement et timbre (-2,8%).

Par ailleurs, rapporte la MAP, les dépenses émises au titre du budget général ont progressé de 5,7% à 59,3 MMDH à fin février 2019, en raison de la hausse de 25,6% des dépenses d'investissement, de la stagnation des dépenses de fonctionnement et de la baisse de 1,7% des charges de la dette budgétisée, relève la même source, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 116,5 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 25%, soit le même niveau qu'à fin février 2018.

Le bulletin fait également ressortir que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 20,7 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 11,3 MMDH, alors que les dépenses émises ont été de 11 MMDH.

Ces dépenses intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 468 millions de dirhams (MDH), fait remarquer la TGR, précisant que le solde de l'ensemble des CST s'est ainsi élevé à +9,6 MMDH. Parallèlement, les recettes des SEGMA se sont chiffrées à 235 MDH contre 188 MDH à fin février 2018, en hausse de 25%, alors que les dépenses émises ont reculé de 28,6% à 25 MDH.

Finances publiques

Les recettes du Trésor maintiennent leur croissance à deux chiffres

La situation des finances publiques s'est améliorée au deuxième mois de l'exécution de la loi de Finances 2019. Les recettes ordinaires ont ainsi progressé à deux chiffres (11,3%), alors que les dépenses ordinaires ont stagné. D'où un relatif allègement du déficit du Trésor qui ressort à 10,5 milliards, contre 11,1 milliards à fin février 2018.



Finances publiques

Les recettes du Trésor maintiennent leur croissance à deux chiffres

Les recettes non fiscales ont progressé de 119,8%, dont essentiellement les versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général, les recettes de monopoles et les recettes en atténuation de dépenses de la dette.

Les finances publiques tiennent la route calmement. La situation s'est même améliorée au deuxième mois de l'exécution de la loi de Finances 2019. En effet, les recettes ordinaires continuent à évoluer à deux chiffres (11,3% 34,25 milliards de DH), alors que les dépenses ordinaires ont stagné en février (-0,1% à 38,09 milliards), après avoir entamé l'année sur un rythme accéléré, selon les chiffres publiés hier par la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Ce qui s'est traduit par un solde ordinaire négatif de 3,8 milliards contre un solde négatif de 7,3 milliards un an auparavant et un déficit du Trésor en relatif allègement (10,5 milliards, contre 11,1 milliards à fin février 2018).

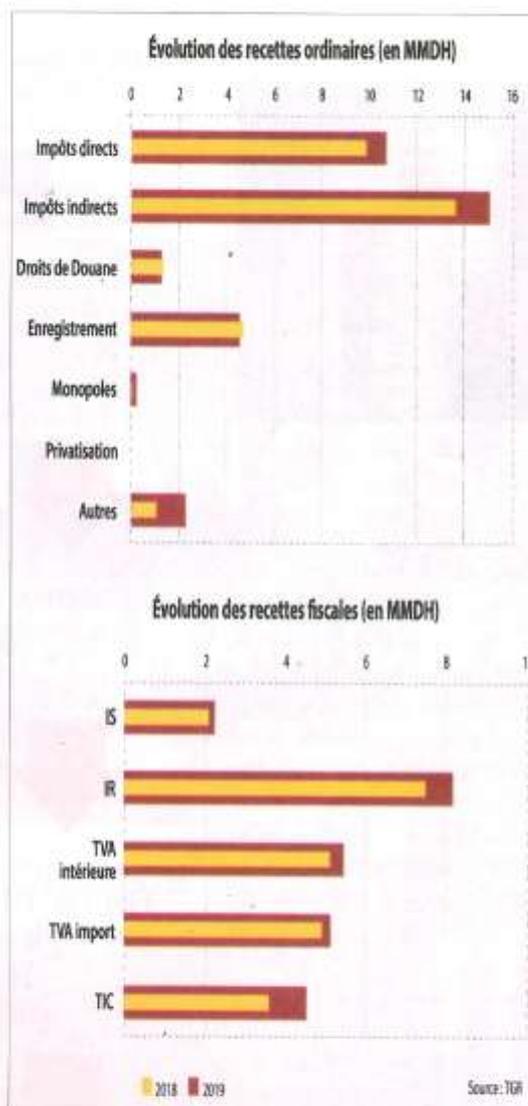
Les recettes non fiscales en net rebond

Le bon comportement des recettes ordinaires est dû notamment au net rebond des recettes non fiscales (119,8%), essentiellement les versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général, les recettes de monopoles et les recettes en atténuation de dépenses de la dette.

Il résulte aussi de la très nette amélioration des revenus de la taxe intérieure de consommation (TIC) sur les tabacs manufacturés (+51,5%), des autres TIC (+45,7%), de la hausse de 3,7% des recettes douanières, notamment TVA à l'importation (+3,6%) et TIC sur les produits énergétiques (+9,3%), ainsi que de la fiscalité domestique (5,1%), dont IS (+5,8%), IR (+8,8%) et TVA à l'intérieur (+6,8%).

Les dépenses de fonctionnement stables

La stagnation des dépenses ordinaires s'explique, quant à elle, par une stabilisation des dépenses de fonctionnement autour de 33,5 milliards à fin février. Les dépenses de biens



Les recettes non fiscales ont progressé de 119,8%, dont essentiellement les versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général, les recettes de monopoles et les recettes en atténuation de dépenses de la dette.

et services ont ainsi reculé de 1%, même si les dépenses de personnel ont progressé de 2%, les charges en intérêts de la dette ont baissé de 0,6%.

Pour les remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation, ils ont porté sur un montant global de 1,54 milliard à fin février dernier, contre un peu plus d'un milliard un an plus tôt. S'agissant des dépenses d'investissement, elles ont augmenté de 25,6%, s'établissant à 16,5 milliards à fin février 2019. ■

Lahcen Oudoud

Loi de Finances 2019

Les dépenses de janvier traduisent une politique budgétaire expansive

Dans l'exécution de la Loi de Finance 2019, le mois de janvier incarne la nouvelle orientation imprimée par les pouvoirs publics.

Rappelons, à cet effet, que le nouveau Ministre de l'Économie et des Finances, M. Mohamed Benchaâbou, avait précisé lors de la présentation de ce texte, qu'elle sera sociale et engagerait, de ce fait, des budgets plus importants dédiés notamment à l'Éducation et à la Santé, tout en mettant un accent appuyé sur des investissements sociaux de différentes affectations.

Et, de fait, le Budget du premier mois de l'année, traduit que la Loi de Finances 2019 est plus expansive, rompant avec les années précédentes où la



préservation d'un certain équilibre budgétaire prévalait dans l'objectif d'éviter de creuser le déficit budgétaire, l'un des principaux agrégats macro-économiques scruté par les institutions financières et les marchés internationaux.

D'ailleurs, pour un pays en développement, la question d'une politique budgétaire faite d'austérité s'est toujours posée comme un frein à son développement et à plus d'investissements et de croissance économique.

Cette même question s'est aussi imposée aux pays riches qui ont affronté la crise économique consécutive à la récente tempête financière mondiale (2007-2008), et continue à faire débat entre les pays européens.

Certains d'entre eux, en effet, qui connaissent des difficultés économiques, ne peuvent respecter les règles trop strictes de l'UE qui interdisent tout dépassement des équilibres budgétaires notamment.

Le Maroc a-t-il compris aux dépens de l'État, principal investisseur et entrepreneur du pays, qu'il doit être plus souple en la matière ?

C'est ce que l'examen des réalisations budgétaires du mois de janvier 2019 semble montrer.

En effet, les recettes fiscales ont bénéficié d'un meilleur recouvrement et de la fermeté de la Direction Générale des Impôts, la DGI, exercée à travers une politique d'élargissement de l'assiette fiscale.

Mais, du côté des dépenses, la LdF 1019 se concrétise par leur croissance importante, démontrant ainsi cette nouvelle option pour une politique budgétaire expansive. En effet, si, à fin janvier 2019, l'on constate une augmentation importante des recettes ordinaires, de 14,1%, les dépenses ordinaires, quant à elles, ont crû de 16%.

Dans le détail, les recettes ont bénéficié de la hausse de différentes taxes dont les douanières avec +11,5%, due essentiellement à la TVA à

l'importation (+7,3%) et à la taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+31,3%).

Mais cette hausse tire également son origine de l'augmentation de la fiscalité domestique de +6,4%, soit : +4,7% de l'IS, +6,4% de l'IR et +5,2% de la TVA intérieure, +7,3% des droits d'enregistrement et timbre et de +44% des majorations de retard, résultat de la politique d'exigence en matière de recouvrement fiscal menée par la DGI.

On notera également la hausse des recettes non fiscales de +79,2% en raison notamment de l'augmentation des recettes de monopoles, (106 MDH contre 42 MDH), alors que les dons étrangers se sont taris et que les recettes en atténuation des dépenses de la dette sont passées de MDH 55 MDH à 133 MDH, sachant que le niveau des taux d'intérêt sur le marché des capitaux marocains reste faible et que le Trésor s'est principalement financé à l'intérieur ces dernières années. >>

>> Au niveau des dépenses budgétaires de janvier 2019, les dépenses ordinaires émises sont en hausse de 16%, en raison de l'augmentation de 17,8% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 11,4% des dépenses de personnel et de 25,2% des autres dépenses de biens et services.

Ce qui montre déjà que l'État se donne les moyens de sa politique !

Mais aussi une augmentation de 9,8% des charges en intérêts de la dette, même si elle est conjuguée à la diminution de 37,8% des remboursements, du fait que le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation

(part supportée par les collectivités territoriales comprise) est de 228 MDH contre 416 MDH à fin janvier 2018.

Par contre, les dépenses d'investissement émises sont en augmentation de 25,8%, passant de 9,8 MMDH à fin janvier 2018 à 12,3 MMDH à fin janvier 2019.

L'État commence à exécuter sa politique expansive notamment avec une hausse de 130,9% des dépenses des ministères.

Les effets de la hausse des dépenses budgétaires se sont arithmétiquement répercutés sur les soldes du Trésor. Elles ont tout d'abord entamé le solde ordinaire qui, tout en restant positif, n'est plus que de 857 MDH contre 1.013

MDH un an auparavant.

Pour ce premier mois de 2019, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 104,7% contre 106,4% un an auparavant.

Ainsi, à fin janvier 2019, 44,3% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 42,4% aux dépenses de matériel, 7,9% aux intérêts de la dette et 1% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. La nouvelle politique expansive de l'Etat s'est traduite surtout par un déficit du Trésor, lequel s'est creusé à -74 MDH contre un excédent du Trésor de 557 MDH à fin janvier 2018.

Ainsi, une partie des dépen-

ses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

Et comme le besoin de recettes pour janvier se monte à 11 446 MDH et le budget d'investissement à 12 303 MDH, il est clairement établi que l'Etat finance la quasi-totalité de ses investissements par la dette !

Cette situation concrétisée en janvier pourrait s'accroître au cours de l'année, se cumulant de mois en mois, sauf que l'État, en comptant partager le financement de ses investissements avec les institutionnels, pourra diminuer son déficit budgétaire en conséquence ...

Affa Dassouli

**Le déficit budgétaire à 10,5 milliards de DH en février /
<https://www.leconomiste.com/flash-infos/le-deficit-budgetaire-10-5-milliards-de-dh-en-fevrier> du 12 Mars 2019**

Le déficit budgétaire à 10,5 milliards de DH en février



La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé, en février dernier, un déficit budgétaire de 10,5 milliards de DH contre 11,1 milliards de DH, à la même période un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 9,8 milliards de DH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de février 2019.

De leur côté, les recettes ordinaires ont atteint 34,3 milliards de DH contre 30,8 milliards de DH à fin février 2018, en hausse de 11,3%. Cette progression provient de la hausse des impôts directs (+8%), des impôts indirects (+10,8%) et des recettes non fiscales (+119,8%), conjuguée à la baisse des droits de douane (-4,4%) et des droits d'enregistrement et timbre (-2,8%).

Plus de 10,5 milliards de dirhams de budget pour début mars débloqués/
<https://www.yawatani.com/economie/18689-plus-de-10-5-milliards-de-dirhams-de-budget-pour-debut-mars-debloques> du 12 Mars 2019

Plus de 10,5 milliards de dirhams de budget pour début mars débloqués

La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé, en février 2019, un déficit budgétaire de 10,5 milliards de dirhams (MMDH) contre 11,1 MMDH durant la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 9,8 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de février 2019.

Au détail, le bulletin indique que les recettes ordinaires se sont établies à 34,3 milliards de dirhams, contre 30,8 milliards à fin février 2018, en hausse de 11,3%. Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs (+8%), des impôts indirects (+10,8%) et des recettes non fiscales (+119,8%), conjuguée à la baisse des droits de douane (-4,4%) et des droits d'enregistrement et timbre (-2,8%).

Par ailleurs, les dépenses émises au titre du budget général ont progressé de 5,7% à 59,3 milliards de dirhams à fin février 2019, en raison de la hausse de 25,6% des dépenses d'investissement, de la stagnation des dépenses de fonctionnement et de la baisse de 1,7% des charges de la dette budgétisée, relève la même source, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 116,5 milliards de dirhams, représentant un taux global d'engagement de 25%, soit le même niveau qu'à fin février 2018.

Le bulletin fait également ressortir que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 20,7 milliards de dirhams, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 11,3 milliards de dirhams, alors que les dépenses émises ont été de 11 milliards de dirhams. Ces dépenses intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 468 millions de dirhams (MDH), fait remarquer la TGR, précisant que le solde de l'ensemble des CST s'est ainsi élevé à +9,6 milliards de dirhams. Parallèlement, les recettes des SEGMA se sont chiffrées à 235 millions de dirhams contre 188 millions de dirhams à fin février 2018, en hausse de 25%, alors que les dépenses émises ont reculé de 28,6% à 25 millions de dirhams.

TGR : Le déficit budgétaire s'est légèrement comblé en février

La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé, en février 2019, un déficit budgétaire de 10,5 milliards de dirhams (MMDH) contre 11,1 MMDH durant la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 9,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de février 2019.

Au détail, le bulletin indique que les recettes ordinaires se sont établies à 34,3 MMDH contre 30,8 MMDH à fin février 2018, en hausse de 11,3%. Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs (+8%), des impôts indirects (+10,8%) et des recettes non fiscales (+119,8%), conjuguée à la baisse des droits de douane (-4,4%) et des droits d'enregistrement et timbre (-2,8%). Par ailleurs, les dépenses émises au titre du budget général ont progressé de 5,7% à 59,3 MMDH à fin février 2019, en raison de la hausse de 25,6% des dépenses d'investissement, de la stagnation des dépenses de fonctionnement et de la baisse de 1,7% des charges de la dette budgétisée, relève la même source, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 116,5 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 25%, soit le même niveau qu'à fin février 2018. Le bulletin fait également ressortir que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 20,7 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 11,3 MMDH, alors que les dépenses émises ont été de 11 MMDH. Ces dépenses intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 468 millions de dirhams (MDH), fait remarquer la TGR, précisant que le solde de l'ensemble des CST s'est ainsi élevé à +9,6 MMDH. Parallèlement, les recettes des SEGMA se sont chiffrées à 235 MDH contre 188 MDH à fin février 2018, en hausse de 25%, alors que les dépenses émises ont reculé de 28,6% à 25 MDH.

Plus de 10 milliards de dirhams de déficit budgétaire à fin février
<http://fr.le360.ma/economie/plus-de-10-milliards-de-dirhams-de-deficit-budgetaire-a-fin-fevrier-185830> du 12 Mars 2019

Plus de 10 milliards de dirhams de déficit budgétaire à fin février

La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé, en février 2019, un déficit budgétaire de 10,5 milliards de dirhams (MMDH) contre 11,1 MMDH durant la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 9,8 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de février 2019.

Au détail, le bulletin indique que les recettes ordinaires se sont établies à 34,3 milliards de dirhams, contre 30,8 milliards à fin février 2018, en hausse de 11,3%. Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs (+8%), des impôts indirects (+10,8%) et des recettes non fiscales (+119,8%), conjuguée à la baisse des droits de douane (-4,4%) et des droits d'enregistrement et timbre (-2,8%).

Par ailleurs, les dépenses émises au titre du budget général ont progressé de 5,7% à 59,3 milliards de dirhams à fin février 2019, en raison de la hausse de 25,6% des dépenses d'investissement, de la stagnation des dépenses de fonctionnement et de la baisse de 1,7% des charges de la dette budgétisée, relève la même source, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 116,5 milliards de dirhams, représentant un taux global d'engagement de 25%, soit le même niveau qu'à fin février 2018.

Le bulletin fait également ressortir que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 20,7 milliards de dirhams, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 11,3 milliards de dirhams, alors que les dépenses émises ont été de 11 milliards de dirhams. Ces dépenses intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 468 millions de dirhams (MDH), fait remarquer la TGR, précisant que le solde de l'ensemble des CST s'est ainsi élevé à +9,6 milliards de dirhams. Parallèlement, les recettes des SEGMA se sont chiffrées à 235 millions de dirhams contre 188 millions de dirhams à fin février 2018, en hausse de 25%, alors que les dépenses émises ont reculé de 28,6% à 25 millions de dirhams.

Déficit budgétaire de 10,5 MMDH en février 2019 (TGR)



La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé, en février 2019, un déficit budgétaire de 10,5 milliards de dirhams (MMDH) contre 11,1 MMDH durant la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 9,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de février 2019.

Au détail, le bulletin indique que les recettes ordinaires se sont établies à 34,3 MMDH contre 30,8 MMDH à fin février 2018, en hausse de 11,3%. Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs (+8%), des impôts indirects (+10,8%) et des recettes non fiscales (+119,8%), conjuguée à la baisse des droits de douane (-4,4%) et des droits d'enregistrement et timbre (-2,8%). Par ailleurs, les dépenses émises au titre du budget général ont progressé de 5,7% à 59,3 MMDH à fin février 2019, en raison de la hausse de 25,6% des dépenses d'investissement, de la stagnation des dépenses de fonctionnement et de la baisse de 1,7% des charges de

la dette budgétisée, relève la même source, ajoutant que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 116,5 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 25%, soit le même niveau qu'à fin février 2018. Le bulletin fait également ressortir que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 20,7 MMDH, compte tenu des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 11,3 MMDH, alors que les dépenses émises ont été de 11 MMDH. Ces dépenses intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 468 millions de dirhams (MDH), fait remarquer la TGR, précisant que le solde de l'ensemble des CST s'est ainsi élevé à +9,6 MMDH. Parallèlement, les recettes des SEGMA se sont chiffrées à 235 MDH contre 188 MDH à fin février 2018, en hausse de 25%, alors que les dépenses émises ont reculé de 28,6% à 25 MDH.

Trésor : Le déficit budgétaire revient à 10,5 milliards de dirhams/<http://www.marokino.info/fr/article/63988> du 13 Mars 2019

Trésor : Le déficit budgétaire revient à 10,5 milliards de dirhams



Une légère résorption constatée au mois de février Les recettes générées au deuxième mois de l'année ont atteint les 34,3 milliards de dirhams, en consolidation de 3,5 milliards de dirhams par rapport au même mois de l'année passée. Il s'est nettement résorbé d'un mois à l'autre mais reste relativement au même niveau en glissement annuel. Le déficit du Trésor a basculé en un mois de 74 milliards de dirhams en janvier à 10,5 milliards de dirhams à fin février. Il se situait à la même période de l'année passée autour de 11,1 milliards de dirhams. C'est ce que l'on peut relever des statistiques publiques de la Trésorerie générale du Royaume établies au deuxième mois de l'année. L'écart relevé à fin février résulte en effet d'un solde positif de 9,8 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'État gérés de manière autonome. La situation des charges et ressources du Trésor laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires de 11,3 % contre une stagnation des dépenses ordinaires émises. Les recettes générées au deuxième mois de l'année ont atteint les 34,3 milliards de dirhams, en consolidation de 3,5 milliards de dirhams par rapport au même mois de l'année passée. Une hausse qui s'explique par la hausse des impôts directs, des impôts indirects et des recettes non fiscales tandis que les droits de douane et les droits d'enregistrement et de timbre ont accusé une baisse à fin février. Les recettes fiscales se sont ainsi élevées à 31,7 milliards de dirhams, en hausse de 7 %. S'agissant de la fiscalité domestique, on relève à cet effet des recettes dépassant les 20 milliards de dirhams, en amélioration de 5,1 % par rapport à la même période de l'année passée. Les recettes non fiscales ont enregistré pour leur part un pic de 119,8 % avoisinant ainsi les 2,6 milliards de dirhams contre 1,17 milliard de dirhams une année plus tôt. Rappelons que la TVA constitue 28,6 % de la structure globale des recettes générant ainsi 9,4 milliards de dirhams à fin février 2019. La Trésorerie générale du Royaume indique par ailleurs dans son bulletin statistique que le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 89,9% contre 80,8% un an auparavant. «A fin février 2019, 55,5% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 38,9 % aux dépenses matériel, 13,5% aux intérêts de la dette et 3,3% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux», relève-t-on de la publication de la TGR. Quant aux dépenses, les engagements de dépenses au titre des deux premiers mois de l'année se sont élevés à 116,5 milliards de dirhams représentant ainsi un taux global d'engagement de 25 % au

même niveau que celui enregistré à la même période de l'année précédente. Le taux d'émission sur engagements est évalué à 60 % contre 63 % un an auparavant. Il est à noter que les dépenses émises au titre du budget général ont atteint les 59,3 milliards de dirhams, en progression de 5,7%. Une hausse qui relève de l'augmentation de 25,6 % des dépenses d'investissement, de la stagnation des dépenses de fonctionnement et de la baisse de 1,7 % des charges de la dette budgétisée. A cet effet, les dépenses de fonctionnement émises se sont chiffrées à 33,5 milliards de dirhams dont 19 milliards de dirhams ont été consacrés au traitement et salaires. Ces derniers enregistrent une hausse de 2%. En revanche, les dépenses de matériel ont baissé. Le repli est évalué à 8,5%, soit 10,1 milliards de dirhams contre 11 milliards de dirhams l'année passée. Les charges communes se sont consolidées de 8,1 % passant de 3 milliards de dirhams à 3,3 milliards de dirhams à fin février 2019. Les dépenses d'investissements ont atteint les 16,5 milliards de dirhams, en amélioration de 3,4 milliards de dirhams en glissement annuel. Une progression qui résulte de la hausse de 33,4 % des dépenses des ministères et de 22,9 % des charges communes. Notons que les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 11,3 milliards de dirhams contre 9,6 milliards de dirhams à fin février 2018.

Les recettes générées au deuxième mois de l'année ont atteint les 34,3 milliards de dirhams, en consolidation de 3,5 milliards de dirhams par rapport au même mois de l'année passée.

Info du jour

La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé, en février 2019, un déficit budgétaire de 10,5 milliards de dirhams (MMDH) contre 11,1 MMDH durant la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 9,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de février 2019.

Le chiffre du jour : 10,5 milliards de dirhams/ <https://www.infomediaire.net/le-chiffre-du-jour-105-milliards-de-dirhams/> du 13 Mars 2019



La situation des charges et ressources du Trésor a dégagé, en février 2019, un déficit budgétaire de 10,5 milliards de dirhams (MMDH) contre 11,1 MMDH durant la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 9,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques de février 2019. Le bulletin indique que les recettes ordinaires se sont établies à 34,3 MMDH contre 30,8 MMDH à fin février 2018, en hausse de 11,3%.

Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs (+8%), des impôts indirects (+10,8%) et des recettes non fiscales (+119,8%), conjuguée à la baisse des droits de douane (-4,4%) et des droits d'enregistrement et timbre (-2,8%).

ماجنته الخزينة من الضريبة على الدخل يقارب 4 أضعاف ما حصلته من الضريبة على الشركات / الاتحاد الاشتراكي في 19 مارس 2019 ص.4-1



ماجنته الخزينة من الضريبة على الدخل يقارب 4 أضعاف ما حصلته من الضريبة على الشركات

04

ماجنته الخزينة من الضريبة على الدخل يقارب 4 أضعاف ما حصلته من الضريبة على الشركات

عماد عادل

ارتفع مجموع المداخل الجبائية التي دخلت الخزينة العامة للمملكة إلى نهاية فبراير 2019، بحوالي 7 في المائة ليستقر عند حدود 31.6 مليار درهم، عوض 29.6 مليار درهم خلال نفس الفترة من العام الماضي، وهو ما ساهم في الرفع من موارد الخزينة التي نمت بنسبة 11.3 في المائة. وتفيد البيانات الإحصائية لمديرية الخزينة أن الضريبة على الدخل ارتفعت خلال الشهرين الأولين من العام الجاري بمعدل 8.8 في المائة لتفوق 8.13 مليار درهم (8.132 مليون درهم مقابل 7.476 مليون درهم)، أي +656 مليون درهم و أكثر بثلاث مرات ونصف من مداخل الضريبة على الشركات التي لم تتعد 2.2 مليار درهم.

في المقابل تراجع محصول ضريبة الدخل على الأرباح العقارية بنسبة 6.7 في المائة أو ناقص 39 مليون

درهم مقارنة بمستواها في عام 2018 (540 مليون درهم مقابل 579 مليون درهم).

وتعول الحكومة هذا العام على 44.7 مليار درهم كضريبة على الدخل في حين أنها كانت تتوقع في قانونها المالي 2019 جني أزيد من 52.4 مليار درهم من الضريبة على الشركات، غير أن وتيرة الإنجاز تتباين في محاصيل الضريبتين معا ، 18.2 في المائة بالنسبة لضريبة الدخل وبالكاد 4.3 في المائة بالنسبة لضريبة الشركات.

ويأتي ارتفاع المحصول الضريبي في محاولة من الحكومة لسد فجوة العجز الهيكلي في الميزانية العامة، والذي تفاقم العام المنصرم بملياري درهم مقارنة مع مستواه في جنتير 2017، حيث ناهز 38 مليار درهم. ولسد هذا العجز الهيكلي، تحاول الحكومة، من خلال جبايتها لأكبر قدر ممكن من الضرائب، ملء الخزينة بما يكفي من المداخل الجبائية، وهو

الشيء الذي تؤكد معدلات الارتفاع التي قفزت إليها مختلف أنواع الضرائب، باستثناء مداخل الخزينة العامة من الرسوم الجمركية (ناقص 4.4 في المائة) لتناهر 1.3 مليار درهم، بينما انتعشت ضريبة القيمة المضافة على الواردات (+ 3.6 في المائة) لتقترب من 5.1 مليار درهم، والرسم الداخلي على الاستهلاك (TIC) المفروض على منتجات الطاقة الذي ناهز 2.2 مليار درهم (+ 9.3 في المائة)، والرسم الداخلي على استهلاك التبغ المصنع (+ 51.5 في المائة) والأنواع الأخرى من رسوم الاستهلاك (+ 15 في المائة).

من جهة أخرى تمكنت المديرية العامة للضرائب من رفع محصول الضرائب المحلية التي سجلت في نهاية فبراير الماضي، زيادة 5.1 في المائة لتستقر عند حدود 20.7 مليار درهم عوض 19.7 مليار درهم في التاريخ نفسه من العام الماضي. ويعتبر العديد من المراقبين أن

النظام الضريبي الحالي غير فعال لأنه غير منصف، حيث إن 80 في المائة من الضريبة على الشركات يتم استخلاصها من 2 في المائة فقط من المقاولات و73 بالمائة من الضريبة على الدخل يتم اقتطاعها من الأجور. في حين أن ثلثي الشركات تصرح بعجز مزمن



ويتطلع الفاعلون الاقتصاديون بترقب شديد إلى ما ستسفر عنه المناظرة الوطنية الثالثة حول الجبايات التي ستعقد يومي 3 و4 ماي المقبل، تحت شعار «العدالة الجبائية»، وذلك في سياق استثنائي متمسم بالنقاش العمومي المفتوح حول نموذج تنموي جديد للمغرب.

خزينة الدولة تغرق في القروض

الدين الخارجي للخزينة إلى أزيد من 160 مليار درهم، وبذلك تقفز المديونية الإجمالية إلى الخزينة إلى حوالي 67% من الناتج الداخلي الإجمالي. ويرتقب أن تتواصل وتيرة الدين الداخلي في الارتفاع، بالنظر إلى أن الحكومة أصبحت تفضل اللجوء إلى السوق الداخلية من أجل تقليص انعكاسات أداء الدين الخارجي على توازنات الميزانية وميزان الأداء. لكن المقاربة التي اعتمدت في مجال المديونية جعلت الدولة في منافسة غير متكافئة مع مقاولات القطاع الخاص، إذ أصبحت البنوك تفضل توظيف ودائعها في سندات الخزينة، بدل منح القروض للمقاولات الخاصة، لأن إقراض خزينة الدولة أكثر أمنا وضمانة لاسترداد قروضها، في حين أن المخاطر تكون كبيرة بالنسبة إلى المقاولات الخاصة.

عبد الواحد كنفراوي

اقتربت المديونية الداخلية للخزينة عند نهاية فبراير الماضي، من سقف 555 مليار درهم (554.9 مليار درهم)، بزيادة بنسبة 1.1%، مقارنة مع مستواها خلال نهاية دجنبر 2018.

وحصلت الخزينة، خلال الفترة ذاتها، حسب المعطيات الأخيرة، على 22 مليارا و 900 مليون درهم وأدت 17 مليارا و 100 مليون درهم، ما يمثل زيادة في حجم الدين الداخلي بحوالي 5 ملايين و 800 مليون درهم. وتمثل القروض التي تصل مدة استردادها خمس سنوات فما فوق أزيد من 86% من الحجم الإجمالي للدين الداخلي.

وقرر المغرب اللجوء إلى الأسواق الخارجية من أجل الحصول على 22 مليار درهم، نصفها سيتم خلال السنة الجارية، والنصف الثاني في السنة الموالية، ليرتفع



بفضل ارتفاع المداخيل الضريبية، تقلصت حدة عجز الميزانية مع متم شهر فبراير الماضي. وحسب الخزينة العامة للمملكة، فإن العجز سجل العجز 13.7 مليار درهم خلال الفترة ذاتها، وذلك بانخفاض بنسبة 12 في المائة، وهو ما يوازي 1.9 مليار درهم.

وتأتى هذه النتيجة رغم ارتفاع استثمارات الميزانية إلى 16.5 مليار درهم، لكن ذلك لم يكن له تأثير، أمام ارتفاع المداخيل و كذلك بفضل التحكم في النفقات.

وسجلت العائدات العادية إلى 34.2 مليار درهم، وذلك بارتفاع نسبه 11.3 في المائة، علما بأن المداخيل الضريبية مثلت الجزء الأكبر من هذه المداخيل.

وارتفعت المداخيل الضريبية بنسبة 7 في المائة، مسجلة 31.7 مليار درهم، وذلك كنتيجة عائدات الضريبة على الشركات بنسبة 5.8 في المائة والضريبة على الدخل بنسبة 8.8 في المائة، فيما ارتفعت مداخيل الضريبة الداخلية على الاستهلاك بنسبة 26 في المائة و عائدات الضريبة على القيمة المضافة بنسبة 5.2 في المائة.

وأما المداخيل الضريبية، فارتفعت ب 1.3 مليار درهم، فيما استقرت النفقات في حدود 38 مليار درهم.



برلمان، كوم-ف.خ

وصل عجز الميزانية العامة للدولة 10.5 مليار درهم مع متم شهر فبراير الماضي، مقابل 11.1 مليار درهم ، في نفس الفترة من العام الماضي. وفقا لما أعلنته لخزينة العامة للمملكة في نشرة الاحصاءات الشهرية لشهر فبراير.

وذكر ذات المصدر أن هذا العجز يأخذ في الاعتبار رصيذا إيجابيا قدره 9.8 مليار درهم ناتج عن الحسابات الخاصة لخزينة المملكة.

وبلغت الإيرادات العادية 34.3 مليار درهم في فبراير 2019 مقابل 30.8 مليار درهم في نهاية فبراير 2018، بزيادة قدرها 11.3 %.

وأوضح البلاغ، أن هذه الزيادة تأتي من ارتفاع الضرائب المباشرة (+ 8 %)، والضرائب غير المباشرة (+ 10.8 %) والإيرادات غير الضريبية (+ 119.8 %)، وانخفاض الرسوم الجمركية (-4 %) ورسوم التسجيل والطابع (-2.8 %).



محمد كادو

لم تتجاوز هبات دول الخليج للمغرب، في الشهر الأول من العام الجاري، 11 مليون درهم، مقابل 147 مليون درهم في الفترة نفسها من العام الذي قبله، حسب بيانات الخزينة العامة للمملكة.

ويتوقع المغرب الحصول على ملياري درهم من الهبات الآتية من دول الخليج، بعدما توصل في الع ام الماضي بـ 2,79 مليار درهم، حيث كانت جاءت توقعات المغرب الذي راهن على 4,8 مليار درهم، بعدما راجع توقعات قانون المالية، التي حددت 7 ملايين درهم كهدف للهبات التي كان يفترض تحويلها إلى المملكة.

وسجل مستوى الهبات في العام الماضي، حسب بيانات الخزينة العامة للمملكة، انخفاضا بـ 71 في المائة، مقارنة مع حصيلة عام 2017، حين توصل المغرب بـ 9,54 ملايين درهم.

وكان تحويل تلك المنح الخليجية قد اتسم بنوع من عدم الثبات، مقارنة بتوقعات قانون المالية بالمغرب، فقد بلغت 5,2 مليار درهم 2013، وقفزت إلى 13,12 مليار درهم في 2014، قبل أن تتراجع إلى 3,72 مليار درهم في 2015 و7,23 مليار درهم في 2016.

ويربك عدم ثبات التحويلات التوقعات المالية للمغرب، خاصة أن تلك الهبات تفيد المغرب في تقليص عجز الميزانية ودعم الرصيد من العملة الصعبة.

وكان مجلس التعاون الخليجي قد تبني دورته الثانية والثلاثين، التي شهدتها الرياض في العشرين من دجنبر 2011، قرارا بمنح المغرب هبة بـ 5 ملايين دولار، خلال الفترة الممتدة بين 2012 و2016، بهدف تمويل مشاريع تنمية بالمملكة.

وكان يفترض بموجب القرار الموقع من قبل العربية السعودية وقطر والكويت والإمارات العربية، أن تحول كل دولة من الدول الأربع 1,25 مليار دولار لفائدة المغرب.

وشرع في تحويل تلك الهبات في عام 2013، وأحدث حساب خاص بها، ضمن الحسابات الخصوصية للخزينة.

ويتجلى من تقرير الحسابات الخصوصية للخزينة، الذي يتضمن تفاصيل الحساب الخصوصي الخاص بهبات دول الخليج، أن دولتي قطر والكويت حولتا إلى المغرب مبلغ الهبات الذي التزمتا به، والذي يصل إلى 1,25 مليار دولار لكل واحدة منهما.

ووبلغت التحويلات المتأتية من العربية السعودية 868 مليون دولار إلى غاية غشت الماضي، بينما وصلت الهبات القادمة من الإمارات العربية إلى 1,03 مليار دولار.